COMPTE-RENDU DES SÉANCES

DU GROUPE STRASBOURGEOIS

DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1954.

Président : M. R. Schilling.

Membres présents. — MM. Blaise, Blumenkranz, Braun, Bureth, Chatillon, Chirat, Duval, P. Fabre, Giet, Hentz, Leclant, Maurer, Ruch, Schilling.

Séance administrative.

M. Schilling assumera les fonctions de président pour l'année 1954-1955.

Communications à l'ordre du jour.

Elles sont placées sous le signe du XVI^e^ centenaire de la naissance de saint Augustin.

M. P. Fabre présente d'abord quelques souvenirs du Congrès Augustinien et souligne l'importance qu'a eue ce congrès pour les études augustiniennes.

I. — M. l'abbé Chatillon, professeur à la Faculté de théologie catholique, intitule une première communication : *Comment on met la main sur une leçon inconnue.* Il s'agit de l'interrogation ironique formulée par Augustin dans *Civ. Dei*, IX, 17 : *Vbi est illud Plotini ubi ait : fugiendum est igitur ad carissimam patriam et ibi pater et ibi omnia?*

Il se trouve que notre texte des *Ennéades* (I, 6, 8) n'offre rien qui corresponde à *et ibi omnia.* Il y a lieu, dit M. Chatillon, de réexaminer la tradition qui nous a transmis ce texte. Les apparats critiques des éditions modernes sont muets. Mais si on a la curiosité de rechercher quel texte lisait le Moyen Age, on est très surpris de découvrir une leçon toute nouvelle : ... *et ibi patere tibi omnia.* On la trouve d'abord dans cette mine de citations que constitue le *Speculum historiale* de Vincent

de Beauvais, puis dans les premiers incunables ; quant aux manuscrits, on constate rapidement qu'ils donnent de loin la préférence à *patere tibi omnia*. Enfin, commentaires et traducteurs du Moyen Age — dont le témoignage est irrécusable, puisqu'aucun doute n'est possible sur la leçon suivie par le commentateur ou le traducteur — sont formels : il n'est question partout que de *patere tibi omnia*. Comment cette leçon, si répandue au Moyen Age, a-t-elle pu se perdre? L'explication est simple. Le plus ancien des manuscrits renfermant le livre IX, le Corbeiensis, en semi-onciale, sépare bien les lettres, mais non les mots :

e-t-i-b-i-p-a-t-e-r-e-t-i-b-i-o-m-n-i-a

On voit aisément que les deux leçons ne sont que deux coupures différentes d'un même texte. Les éditeurs successifs s'étant à partir d'un certain moment transmis l'une des deux seulement, l'autre est tombée dans l'oubli. Ce qui permet à M. Chatillon de souligner l'importance de certains ouvrages du Moyen Age, tel le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, pour l'établissement d'un texte.

Toutefois, ajoute en conclusion M. Chatillon, rien ne nous permet de dire avec certitude ce que saint Augustin a écrit. Le choix est à faire par le lecteur. Encore faut-il lui en donner la possibilité dans l'apparat critique...

II. — Une deuxième communication de M. Chatillon a pour objet l'acclamation *Vtere felix*. Il montre qu'on a tort de vouloir donner à cette formule une résonance chrétienne (cf. *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, art. *utere felix*) et présente un texte des *Enarrationes in Psalmos* où saint Augustin paraît s'élever contre l'usage de cette formule, manifestement profane.

— M. Schilling remercie M. Chatillon de ses deux communications, présentées avec beaucoup de verve et de pertinence.

III. — M. Chirat, professeur à la Faculté de théologie catholique, présente quelques réflexions sur *Augustin et la patristique grecque*.

1. L'évêque d'Hippone n'a jamais été capable de lire aisément le grec, bien qu'il ait fait des progrès au cours de la controverse pélagienne. Mais, dès 394/95 (*Epist.* XXVIII, 2, 2), il se montre avide de consulter en traduction latine les commentaires grecs de l'Écriture.

B. Altaner, à la suite d'autres critiques, s'est appliqué à repérer les écrits patristiques grecs dont au moins une version aurait été utilisée par Augustin. Pour un seul ouvrage, il relève Irénée (l'auteur de la Didachè), Athanase, Didyme, Épiphane, un Pseudo-Basile, un Pseudo-Épiphane. Pour une série d'autres ouvrages, Origène, Eusèbe de Césarée,

Basile, Grégoire de Nazianze, Jean Chrysostome et un Pseudo-Chrysostome.

Quatre fois seulement, Augustin a recours à des originaux grecs :

— en 422/23 au *Sermo I de ieiunio* de saint Basile et à l'*Homilia ad neophytos* de Chrysostome, en complément de traductions latines ;

— vers la même époque, à un fragment des *Oracula Sibyllina*, qu'il traduit en latin ;

— en 428/29, à l'*Anakephalaiôsis* du Pseudo-Épiphane, qui n'existait pas en latin, pour son *De haeresibus*.

2. L'Orient ne semble pas avoir été curieux de saint Augustin au v^e^ et au vi^e^ siècle. Au synode diocésain de Jérusalem (30 juillet 419), le zèle juvénile d'Orose, qui arrivait d'Hippone, provoqua, outre une réplique méprisante de Pélage (*et quis est mihi Augustinus*?), l'animosité de Jean, l'évêque de la ville sainte (*Augustinus ego sum*).

Quant aux relations d'Augustin avec ses collègues orientaux, elles furent rares. Il écrivit deux fois à Jean de Jérusalem et lui envoya son livre *De natura et gratia* pour obtenir un dossier qu'il lui demandait. Lorsque, par une lettre, il mit Cyrille d'Alexandrie en garde contre la propagande de Pélage, il ne semble pas avoir eu de réponse. Certes, Théodose II l'invita en 430 — près de trois mois après sa mort, non encore connue à Constantinople — au prochain concile, et cette invitation voulait honorer le chef spirituel de l'Afrique. Mais les écrits d'Augustin n'en restèrent pas moins pratiquement inconnus en Orient. Malgré l'affirmation de Possidius que « des livres » de son maître auraient été traduits en grec, il semble bien que le seul *De gestis Pelagii*, utilisé par Photius, ait eu cette faveur. On relève bien quelques textes du docteur africain dans les florilèges grecs du v^e^ au viii^e^ siècle. Mais les citations d'Ambroise sont plus nombreuses, et ces florilèges, traduits du latin, ne supposent aucun contact direct avec les œuvres.

Ce n'est qu'au xiii^e^ siècle que Planude, traducteur de Cicéron, César et Boèce, révélera au monde byzantin trop fermé sur lui-même le *De Trinitate*. Près d'un siècle plus tard, les frères Cydones traduiront le *De libero arbitrio*, le *De uera religione*, des extraits des *Lettres*, des *Tractatus in Ioannem* et du *Contra Iulianum*.

— M. Schilling remercie M. Chirat pour son intéressant exposé. Dans la discussion — malheureusement limitée par le temps — qui suit, il apparaît combien l'Orient et l'Occident se sont développés indépendamment l'un de l'autre, une fois la scission réalisée.